



Bulletin Officiel

N° 4944 Mardi 22 Septembre 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DE SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE « TUNIS RE » 2

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

AMI ASSURANCES – AGE - 3

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

BANQUE DE L'HABITAT 3

AVIS DE TRANSFERT DANS UN NOUVEAU LOCAL DE TOUT OU PARTIE DES ACTIVITES

NETINVEST 4

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « EMPRUNT SUBORDONNE HL 2015-1 » 5-11

COURBE DES TAUX

12

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

13-14

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2015

- ELBENE INDUSTRIE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2014

- FCPR AMEN CAPITAL 1
- FCPR AMEN CAPITAL 2

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re »

Siège social: 12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073.

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions TUNIS RE et l'intermédiaire en bourse MACSA informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 11/09/2015.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société TUNIS RE est entré en vigueur le 11/03/2015. Il était composé de 105 000 actions TUNIS et de 900 000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 11/09/2015, ce contrat est composé de 142 862 actions TUNIS RE et de 644 239,851 dinars de liquidité.

Ledit contrat ne sera pas renouvelé.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**Assurances Multirisques Ittihad-SA
-AMI ASSURANCES-**

Siège Social : Cité Les Pins, Les Berges du Lac -Tunis-

Les actionnaires de la société Assurances Multirisques Ittihad, AMI Assurances S.A., sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le samedi 3 octobre 2015 à 10H, au siège de la société, cité les Pins, les berges du Lac II 1053 Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital de la société.
- Décision de l'augmentation du capital de la société en numéraire.
- Délégation au conseil d'administration de la société des pouvoirs nécessaires pour la réalisation de l'augmentation du capital et la modification corrélative des statuts.
- Pouvoirs pour formalités.

Les documents soumis à l'assemblée Générale sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société et auprès des délégations régionales dans les délais légaux.

2015 - AS - 2961

AVIS DES SOCIETES

Augmentation de capital réalisée

BANQUE DE L'HABITAT-BH-

Siège Social : 18, Avenue Mohamed V -1080 Tunis-

BH INVEST -Intermédiaire en bourse- informe le public et les actionnaires de la Banque de l'Habitat -BH- que l'augmentation de son capital social :

- ✓ En numéraire d'un montant de **50 000 000 dinars** par l'émission de **10 000 000 actions nouvelles**, au prix de 11 dinars chacune, dont 5 dinars de nominal et 6 dinars de prime d'émission, à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription ;
- ✓ Et, par incorporation de réserves d'un montant de **30 000 000 dinars**, et ce par l'attribution de **1 000 000 actions nouvelles gratuites**;

telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 février 2015 et ouverte à la souscription et à l'attribution le 27 juillet 2015, conformément à la note d'opération visée par le CMF sous le n° 15-909 en date du 29 juin 2015, a été clôturée le 11 septembre 2015.

Le capital social de la Banque de l'Habitat est ainsi porté à **170 000 000 dinars** divisé en 34 000 000 actions de nominal 5 dinars.

2015 - AS - 2958

AVIS DES SOCIETES

AVIS DE TRANSFERT DANS UN NOUVEAU LOCAL DE TOUT OU PARTIE DES ACTIVITES

NETINVEST

Société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers
régie par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et la loi n° 2005-96
du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

Capital Social : 200 000 dinars.

Adresse : Immeuble YASMIN TOWER, 5^{ème} étage Bloc B, bureau n° C5-4, Centre Urbain Nord,
1003 – Tunis.

Suivant le procès verbal du Conseil d'Administration de la société NETINVEST réunie le 09 Janvier 2015, enregistré à la Recette de des Finances de Tunis le 27 Février 2015 sous le n°1580080 quittance n°18023, il a été décidé de transférer le siège social de la Société « **NETINVEST** » à l'adresse suivante : Immeuble YASMIN TOWER, 5^{ème} étage Bloc B, bureau n° C5-4, Centre Urbain Nord, 1003 - Tunis.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2015, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2015. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2015 .

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« Emprunt subordonné HL 2015-1 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire de Hannibal Lease réunie le 27/05/2015 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés d'un montant de Cent Vingt Millions de Dinars (120.000.000 DT) au cours de 2015 et 2016 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 29/07/2015 a approuvé l'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-01 » et a décidé de fixer le montant, les modalités et les conditions dudit emprunt comme suit :

- | | |
|--|--|
| a. Montant de l'emprunt obligataire subordonné | : 25 000 000 dinars ; |
| b. Nominal de l'obligation | : 100 dinars par Obligation ; |
| c. Forme d'Obligation | : les obligations sont nominatives ; |
| d. Prix d'émission | : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ; |
| e. Taux d'intérêt | : Catégorie A : 7,72% et/ou TMM+2,4% brut par an au choix du souscripteur,
Catégorie B : 7,92% brut par an ; |
| f. Durée | : 5 ans pour la catégorie A et 7 ans (dont 2 années de grâce) pour la catégorie B ; |
| g. Amortissement | : les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour la catégorie A et à la 3 ^{ème} année pour la catégorie B. |

Le Conseil d'Administration autorise la Direction Générale de Hannibal Lease d'effectuer toutes les modifications nécessaires dans les conditions et les modalités de l'Emprunt Obligataire Subordonné HL 2015-1 en fonction des conditions du marché si cela s'avère nécessaire.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :**Montant de l'emprunt :**

L'emprunt obligataire subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-1 » est d'un montant de 25 000 000 DT, divisé en 250 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- Suite -

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **15/09/2015** et clôturées sans préavis et au plus tard le **25/11/2015**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission (25 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient 250 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25/11/2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **02/12/2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **15/09/2015** auprès de MAC SA intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

But de l'émission :

Hannibal Lease, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cet emprunt subordonné permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire. En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

- **Dénomination de l'emprunt** : « Emprunt subordonné HL 2015-01 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription et d'émission : Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables à la souscription.

- Suite -

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrites dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **25/11/2015** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **25/11/2015** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à trois taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,4% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 240 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **novembre de l'année N-1 au mois d'octobre de l'année N**.

- Taux fixe : Taux annuel brut de 7,72% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

- Taux fixe : Taux annuel brut de 7,92% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Intérêts :

Les intérêts seront payés à terme échu le **25 novembre** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **25/11/2020** pour la catégorie A et le **25/11/2022** pour la catégorie B.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **25/11/2020** pour la catégorie A et le **25/11/2022** pour la catégorie B.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **25 novembre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **25/11/2016**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **25/11/2016** pour la catégorie A et le **25/11/2018** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la TUNISIE CLEARING.

- Suite -

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,72% l'an pour la catégorie A et 7,92% l'an pour la catégorie B.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2015 (à titre indicatif), qui est égale à 4,8550%; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,2550%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,4%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale: Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-01 » seront émises selon deux catégories :

- ✓ Une catégorie A : sur une durée de 5 ans ;
- ✓ Une catégorie B : sur une durée de 7 ans avec deux années de grâce.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de 3 ans pour la catégorie A et de 5 ans pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle. La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,728** années pour la catégorie A et **4,264** années pour la catégorie B.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du **31 août 2015** sous le numéro **15/007**. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur

- Suite -

Maintien de l'emprunt à son rang : l'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire subordonné ne fait aucune mention de garantie.

Mode de placement : L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse, sis au Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, Tunis.

Notation de la société: Le 30 janvier 2015, l'agence de notation Fitch Ratings a relevé la note nationale à long terme de BB- (tun) à BB (tun) attribuée à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établit comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note B (tun) à la présente émission de la société Hannibal Lease et ce, en date du 11/08/2015.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées. Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations subordonnées revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément aux dispositions du paragraphe II de l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductible de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1 500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

- Suite -

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-01 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres : Il existe à fin Juillet 2015, sept emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations souscrites de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-01 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING : Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-01 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre :**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »**).

- **Qualité de crédit de l'émetteur**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

- Suite -

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société de leasing un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 31/08/2015 sous le n°15-914, du document de référence « Hannibal Lease 2015 » enregistré auprès du CMF en date du 31/08/2015 sous le n°15-007,

des états financiers de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2015 pour tout placement sollicité après le 31 Août 2015 et des indicateurs d'activité de la société relatifs au 3ème trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2015.

La note d'opération et le document de référence « HL 2015 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les états financiers arrêtés au 30 Juin 2015 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2015 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur le site respectivement au plus tard le 31 août 2015 et le 20 octobre 2015.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 22 SEPTEMBRE 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,816%		
TN0008003022	BTC 52 SEMAINES 29/09/2015		4,821%	
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		4,832%	1 000,028
TN0008003030	BTC 52 SEMAINES 27/10/2015		4,845%	
TN0008003048	BTC 52 SEMAINES 24/11/2015		4,869%	
TN0008003055	BTC 52 SEMAINES 22/12/2015		4,892%	
TN0008003063	BTC 52 SEMAINES 26/01/2016		4,922%	
TN0008003071	BTC 52 SEMAINES 16/02/2016		4,940%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		4,960%	1 000,990
TN0008003089	BTC 52 SEMAINES 15/03/2016		4,964%	
TN0008003097	BTC 52 SEMAINES 12/04/2016		4,987%	
TN0008003113	BTC 52 SEMAINES 14/06/2016		5,041%	
TN0008003121	BTC 52 SEMAINES 12/07/2016		5,065%	
TN0008003147	BTC 52 SEMAINES 06/09/2016		5,112%	
TN0008003154	BTC 52 SEMAINES 04/10/2016	5,136%		
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,150%	948,405
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,280%	999,420
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,719%	1 016,890
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	6,111%		982,609
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,221%	980,371
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,245%	822,816
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,283%	975,848
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,421%	965,277
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,521%	957,021
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"	6,558%		965,301
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,618%		1 014,229
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,618%	944,908
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,617%		960,161

[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	153,079	156,855	156,870		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	103,089	105,735	105,746		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
3	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,510	13,877	13,879		
4	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,995	101,701	101,738		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
5	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,392	1,430	1,431		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
6	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	37,429	38,376	38,380		
7	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	50,906	52,073	52,078		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
8	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	164,460	145,530	145,517		
9	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,304	541,662	542,668		
10	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,984	121,719	121,239		
11	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	125,520	127,631	126,361		
12	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,253	129,287	128,884		
13	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,606	116,263	115,990		
14	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,252	96,862	96,955		
15	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	134,724	139,080	139,238		
16	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,485	90,094	90,397		
17	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,726	98,702	98,817		
18	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	120,699	120,376		
19	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	116,102	115,940		
20	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	86,054	79,591	79,471		
21	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,629	104,215	104,205		
22	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	98,010	92,443	92,435		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
23	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 439,180	1 477,851	1 477,687		
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 385,305	2 379,123	2 365,308		
25	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	112,115	113,420	113,488		
26	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	104,580	106,662	106,916		
27	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	130,887	135,324	135,329		
28	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	133,033	138,059	136,151		
29	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,255	15,389	15,161		
30	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 158,963	5 158,494	5 126,144		
31	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 004,703	4 991,693	4 965,566		
32	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,329	2,292	2,269		
33	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,022	2,028	2,016		
34	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,116	1,081	1,060		
35	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,041	1,032		
36	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,034	1,030		
37	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,034	1,029		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
38	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,488	107,400	107,414
39	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	26/05/15	3,811	103,995	102,840	102,852
40	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	106,020	104,729	104,740
41	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,733	101,332	101,366
42	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	11/05/15	4,319	103,916	102,897	102,910
43	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	106,837	106,266	106,278
44	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,303	103,280	103,292
45	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,996	101,670	101,680
46	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/15	3,676	105,095	104,158	104,169
47	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	102,119	101,074	101,085
48	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/05/15	3,866	104,165	103,186	103,197
49	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	104,217	102,517	102,529
50	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/15	4,044	106,676	105,497	105,508
51	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197	105,639	104,378	104,389
52	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/15	3,231	103,337	102,572	102,582
53	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/04/15	3,786	102,629	101,587	101,598
54	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/15	3,863	104,702	103,769	103,780
55	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/15	4,251	102,786	101,635	101,649
56	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	28/05/15	3,703	103,707	102,850	102,863
57	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	104,892	104,004	104,015
58	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,652	101,614	101,626
59	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	17/04/15	4,214	103,615	102,350	102,362
60	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/15	3,489	104,957	104,035	104,045
61	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	15/05/15	3,624	102,377	101,488	101,499
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>								
62	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,527	10,458	10,459
63	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	102,823	102,454	102,465
64	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	104,004	102,710	102,723
65	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	102,065	102,087
66	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	-	10,038	10,042

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
67	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	3,855	101,462	100,556	100,629
SICAV MIXTES								
68	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	65,830	60,384	60,298
69	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	148,724	143,669	143,192
70	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 489,820	1 466,549	1 460,863
71	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	113,033	110,229	110,233
72	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	112,063	106,726	106,747
73	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	85,430	87,973	88,091
74	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/05/15	0,454	17,176	16,919	16,918
75	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/04/15	6,596	272,658	268,386	267,920
76	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	29/05/15	0,706	32,349	30,984	29,898
77	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 419,706	2 275,109	2 271,710
78	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	78,209	68,293	68,440
79	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	57,858	53,493	53,540
80	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	15/05/15	0,692	100,944	93,023	93,097
81	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	15/05/15	0,720	110,547	98,129	98,198
82	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	15/05/15	0,655	97,573	83,204	83,276
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
83	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,421	11,160	11,149
84	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,387	12,188	12,168
85	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	15,946	15,177	15,135
86	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	14,845	14,519	14,489
87	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	13,041	12,737	12,707
88	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	11,559	11,444	11,424
89	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	10,671	10,427	10,415
90	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	10,723	10,583	10,585
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	127,420	133,982	133,921
92	BNAC CONFiance FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	124,932	129,801	129,733
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	29/05/15	0,173	11,080	9,263	9,295
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	109,024	95,904	96,185
95	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	29/05/15	0,241	20,475	19,052	19,057
96	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	76,592	79,478	79,638
97	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,825	82,680	82,915
98	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	98,109	95,472	95,630
99	FCP GENERAL DYNAMIQUE **	CGI	30/09/13	-	-	9,319	En liquidation	En liquidation
100	FCP AL BARAKA **	CGI	30/09/13	-	-	7,293	En liquidation	En liquidation
101	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	89,917	90,046
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	103,033	108,304	108,390
103	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	99,614	101,349	100,279
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	140,321	132,246	131,836
105	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	29/05/15	0,021	10,578	9,085	9,130
106	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	1,346	122,856	108,646	109,144
107	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	2,300	121,140	116,268	117,009
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	104,666	103,001	102,492
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	104,777	99,062	98,126
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	177,008	185,198	184,968
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	163,377	171,587	171,661
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	144,094	148,028	148,182
113	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	13 142,671	13 008,962
114	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	18,472	18,197
115	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	135,023	133,950
116	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	99,192	98,453
117	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,902	En liquidation	En liquidation
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	117,445	113,013	112,034
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 389,474	8 391,852
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	9,085	8,465	8,419
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	97,329	95,483
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	-	-	990,835	985,884
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	103,999	103,990
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	8,892	8,578	8,564
125	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	95,172	94,162

* En liquidation pour expiration de la durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché alternatif de la cote de la bourse de la société « OFFICEPLAST », l'ouverture au public de « UGFS BONDS FUND » et le déclassement de « FCP FINA 60 », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Gromballia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis	71 845 530

31. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244
32. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
33.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	Cité Ishbillia , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Avenue du Japon Montplaisir -1073 Tunis-	71 906852
12.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	71 197 820
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022

19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis	71 948 354
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Company »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMEKO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	

56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	
58.Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
59.Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
60.Société Financière d'Investissement "SOFI SICAF"	Centre Nawrez, rue Lac Lemon, bloc B, App 2-2 2045 Les du Lac-Tunis	71 960 530
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64.Société Hôtelière El Kantaoui "Palm Marina"	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
65.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
66.Société Hôtelière Mouradi Golf	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
67.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
68.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
69.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
70.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
71.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
72.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
73. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
74.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
75.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
76.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
77.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
78. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
79.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
80. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
81.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
82.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
83.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
84.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
85.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
86.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
87.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
88.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
89.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
90.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
91.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543

94. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
95. Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	
97. Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
98. STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
99. Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
100. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
101. Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama-Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFiance FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac - 1053 Tunis

18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL BARAKA (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
36	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
37	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
38	FCP GENERAL DYNAMIQUE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis

50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
63	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
66	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
67	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

79	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
88	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
96	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
99	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
100	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
102	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
106	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

107	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
108	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
111	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
112	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
113	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
114	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
120	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
121	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
125	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis

18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	87, avenue Jugurtha, Mutuelleville, 1083 - Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ELBENE INDUSTRIE SA

Siège sociale : Centrale Laitière à Sidi Bou Ali Sousse - 4040

La Société ELBENE INDUSTRIE SA, publie ci-dessous, ses états financiers Intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes Mr Lotfi HAMMI (CEGAUDIT).

Etats financiers clos au 30 Juin 2015
(Exprimés en Dinars)

A C T I F S

	Notes	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>				
Immobilisations incorporelles	A1	1 619 938	1 607 074	1 618 674
- Amortissements		-1 510 869	-1 466 020	-1 489 361
		109 070	141 054	129 314
Immobilisations corporelles	A2	106 647 082	98 826 661	105 886 860
- Amortissements		-66 675 301	-63 180 478	-64 758 142
		39 971 781	35 646 183	41 128 718
Immobilisations financières	A3	7 123 455	7 060 940	7 056 653
- Provisions		-2 073 194	-2 073 194	-2 073 194
		5 050 261	4 987 746	4 983 459
<u>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</u>		45 131 112	40 774 982	46 241 491
Autres actifs non courants	A4	1 642 315	1 568 695	1 330 099
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		46 773 426	42 343 678	47 571 590
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks	A5	25 807 434	24 485 185	19 801 833
- Provisions		-1 020 192	- 993 371	-1 020 192
		24 787 242	23 491 814	18 781 641
Clients et comptes rattachés	A6	21 344 431	19 398 715	16 924 248
- Provisions		-5 265 616	-5 268 916	-5 267 116
		16 078 815	14 129 798	11 657 132
Autres actifs courants	A7	10 581 797	10 357 702	10 734 193
- Provisions		- 419 155	- 245 563	- 332 434
		10 162 642	10 112 140	10 401 759
Placements et autres actifs financiers		9 000		78 500
Liquidités et équivalents de liquidités	A8	3 190 544	1 226 893	1 389 312
<u>TOTAL ACTIFS COURANTS</u>		54 228 243	48 960 646	42 308 343
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		101 001 669	91 304 323	89 879 933

Etats financiers clos au 30 Juin 2015
(Exprimés en Dinars)

Etat de résultat

LIBELLES	Notes	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>				
Ventes de produits	R1	54 354 357	54 517 168	106 773 893
Autres produits	R2	5 575 996	6 875 108	13 068 309
<u>Total des produits d'exploitation</u>		59 930 353	61 392 276	119 842 202
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>				
Variations des stocks de produits finis et des encours	R3	-5 219 092	-1 294 927	2 058 791
Achats d'approvisionnements consommés	R4	58 118 927	53 552 465	102 445 985
Charges du personnel	R5	3 198 296	3 018 914	6 125 668
Dotations aux amortissements	R6	2 526 157	2 050 200	4 327 418
Dotations aux provisions	R6	185 221	74 261	94 154
Autres charges d'exploitation	R7	1 176 712	1 522 041	2 899 523
<u>Total des charges d'exploitation</u>		59 986 220	58 922 954	117 951 538
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		- 55 868	2 469 322	1 890 664
Charges financières nettes	R8	-1 992 579	-2 608 494	-5 040 536
Produits des placements	R9			
Autres gains ordinaires	R10	187 820	27 889	78 905
Autres pertes ordinaires	R11	- 4 009	- 3 698	- 112 661
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</u>		-1 864 636	- 114 982	-3 183 628
Impôt sur les sociétés		79 367		158 643
<u>RESULTAT NET DE LA PERIODE</u>		-1 944 003	- 114 982	-3 342 270
<u>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</u>		-1 944 003	-114 982	-3 342 270

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (Modèle Autorisé)

(Exprimé en Dinars)

LIBELLES	Notes	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>				
<u>Résultat net</u>		-1 944 003	-114 982	-3 342 270
Ajustement pour :				
* Amortissements et provisions	1	2 080 190	1 060 641	2 637 840
* Variation des :				
Stocks	2	-6 005 601	-3 579 222	1 104 131
Créances	3	-4 420 183	-3 048 693	-574 227
Autres actifs	4	-159 820	2 789 063	2 651 169
Fournisseurs et autres dettes	5	3 584 361	-2 083 861	4 358 501
* Plus ou moins values de cession				
* Ajustement du compte fonds social	6	9 757	8 298	28 323
<u>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</u>		-6 855 299	-4 968 757	6 863 467
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisat.corporelles et incorp.	7	-2 527 197	-4 195 673	-11 267 473
Encaissements provenant de la cession d'immobilisat.corporelles et incorp.	8	1 765 711	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	9	-207 650	-373 996	-453 996
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	10	140 848	97 087	181 374
<u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissemnt</u>		-828 288	-4 472 582	-11 540 094
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>				
Encaissements suite à l'émission d'actions				
Prêts accordés aux fournisseurs de lait			0	-105 000
Remboursement prêts par les fournisseurs de lait		69 500	7 500	34 000
Remboursement d'emprunts	11	-1 398 408	-1 774 658	-3 585 005
Encaissements d'emprunts	12	3 150 000	4 322 319	5 550 087
<u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</u>		1 821 092	2 555 160	1 894 082
<u>Incidences des variat. taux de change/les liquidités & équivalents liquidit.</u>				
Compte d'attente de conversion				
<u>Variation de trésorerie</u>		-5 862 495	-6 886 178	-2 782 545
Trésorerie au début de l'exercice		-6 609 702	-3 827 156	-3 827 156
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-12 472 197	-10 713 334	-6 609 702

Notes aux états financiers
(Les chiffres sont exprimés en dinars)

Présentation de la société :

- La Société ELBENE INDUSTRIE est une société anonyme qui a pour objet la production et la commercialisation des produits laitiers.

Les engagements hors bilan :

- Engagements donnés :

*** à la STE EL ISTIFA :**

- une hypothèque sur le TF n°204787 Mabrouka remplacé par le n° 90855 Sousse
- un nantissement sur fonds de commerce
- un nantissement sur équipements et matériels

***à la Banque de l'Habitat :**

- une hypothèque de deuxième rang sur TF n°52235 dans la limite de 29649/92800
- une hypothèque en rang utile sur TF n°90855
- un nantissement de rang utile sur fond de commerce consistant en une unité d'industrie et de vente du lait et dérivés inscrit au registre du tribunal de 1ère instance de Sousse sous le n° B 112071996

*** à la Société Tunisienne de Banque :**

- des hypothèques sur les TF n°90855 Sousse et 52235 Sousse dans la limite de 29649/92800
- un nantissement de rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant le fond de commerce et d'industrie consistant en une Centrale laitière inscrit au registre du tribunal de 1ère instance de Sousse sous le n° B 112071996
- un nantissement de premier rang sur équipements et matériels

*** à la Banque Nationale Agricole :**

- une hypothèque de rang utile sur le TF n°90855 Sousse
- une hypothèque de rang utile sur le TF n°52235 Sousse dans la limite de 29649/92800
- un nantissement de rang utile sur fond de commerce avec tous ses éléments
- des cautions bancaires pour la douane pour un montant total de 309 150 DT
- Caution solidaires de la TDA au profit de la Banque Zitouna pour un montant de 1 332 861 DT

*** à la BIAT :**

- un nantissement de premier rang sur équipements et matériels

Engagements reçus :

- ELBENE INDUSTRIE a reçu de la part de certains clients, en garantie de leurs créances, des hypothèques et des cautions pour la somme de 800 100,756 dinars.
- Les effets escomptés non échus au 30/06/2015 s'élèvent à 28 503 710 DT.

Les informations sur les parties liées :

- 1- ELBENE INDUSTRIE détient 48,534 % du capital social de la société " TDA".
 - La TDA assure l'écoulement des produits de l'ELBENE INDUSTRIE.
- 2- ELBENE INDUSTRIE détient 50,58% du capital social de la société "TLD".
 - La TLD assure principalement le séchage du lait.

1. Conventions et méthodes comptables

1.1 Référentiel d'élaboration des états financiers :

- Les états financiers de la société ELBENE INDUSTRIE sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière, ainsi que par les normes comptables tunisiennes.
- Les états financiers sont établis en dinars tunisien et couvrent la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015.
- Les états financiers comprennent le bilan, l'état du résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.
- Ces états sont présentés selon les modèles autorisés.

1.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables appliqués :

A - Immobilisations

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de transfert de technologie, des logiciels informatiques et des marques de fabrique.

Elles sont évaluées à leur prix de revient hors taxes déductibles tenant compte du pourcentage de déduction.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix de revient hors taxes déductibles tenant compte du pourcentage de déduction.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire.

B - Valeurs d'exploitations

Les stocks de matières premières, de matières consommables et de marchandises sont valorisés à leur prix de revient hors taxes déductible tenant compte du pourcentage de déduction.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production. Les produits finis déficitaires sont valorisés à leur prix de vente.

Note A.1 - Immobilisations incorporelles :

Ces immobilisations totalisent à la date du 30 Juin 2015 une valeur brute de 1 619 938 dinars et une valeur nette comptable de 109 070 dinars. Leurs détails se présentent comme suit :

Désignations	Valeurs brutes 30/06/2015	Amortissements 30/06/2015	Valeurs nettes 30/06/15	Valeurs nettes 30/06/14
Transfert de technologie	678 365	673 778	4 587	6 582
Marques	24 287	16 418	7 869	9 084
Dessins et enseignes	281 368	205 718	75 649	73 505
Logiciels	635 919	614 953	20 965	51 884
Logiciel en cours			0	0
total	1 619 938	1 510 868	109 071	141 054

Note A.2 - Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles totalisent au 30 Juin 2015 une valeur brute de 106 647 082 dinars et une valeur nette comptable de 39 971 781 dinars. Le détail se présente comme suit :

Désignations	Valeurs brutes 30/06/2015	Amortissements 30/06/2015	Valeurs nettes 30/06/15	Valeurs nettes 30/06/14
Terrain	2 653 099		2 653 099	2 653 099
Constructions	11 906 819	6 880 736	5 026 083	5 258 965
Inst.agencement, aménagement constructions	2 686 322	1 983 396	702 926	774 879
Matériel et outillage	71 341 852	48 315 472	23 026 380	18 848 255
Matériel de transport	3 681 909	3 303 757	378 152	287 295
Matériel restaurant et sécurité	404 714	395 660	9 054	15 301
Inst.agencement, aménagement divers	2 708 222	2 072 936	635 286	731 876
Équipement de bureau	501 874	439 500	62 374	65 333
Équipement informatique	1 053 109	976 258	76 852	86 200
Emballage récupérable	3 448 158	2 304 800	1 143 358	1 073 433
Immobilisations corporelles en cours	6 205 710		6 205 710	5 647 698
I. A .A s/construction d'autrui	3 795	2 786	1 008	1 388
Avances & acomptes s/immobilisations en cours	51 500		51 500	202 461
total	106 647 082	66 675 301	39 971 781	35 646 183

Les acquisitions au 30 Juin 2015 en immobilisations corporelles, totalisant 2 881 868 dinars, ont porté principalement sur :

Rubriques	Montant 30/06/15	Montant 30/06/14
Construction	8 775	11 790
Agencement et aménagement des constructions	10 797	18 646
Matériel et outillage	366 173	344 329
Matériel de transport	172 020	96 134
Agencements aménagements divers	43 706	22 372
Équipement informatique et bureau	17 231	17 751
Emballage récupérable	318 283	199 203
Divers matériels en-cours	1 896 684	3 330 190
Avances et acomptes s/immob en cours	48 197	149 656
total	2 881 868	4 190 071

Les acquisitions au 30 Juin 2015 en immobilisations incorporelles, totalisant 1 264 dinars, ont porté principalement sur :

Rubriques	Montant 30/06/15	Montant 30/06/14
Dessins et désigns	1 264	13 794
Dépôt de marques		568
Logiciels		291
total	1 264	14 653

Note A.3 - Immobilisations financières :

Cette rubrique abrite au 30-06-2015 les montants suivants :

Rubriques	Montant 30/06/15	Montant 30/06/14
Les titres de participation à la TDA	1 941 350	1 941 350
Les titres de participation à la TLD	4 350 000	4 350 000
Les titres de participation à la SOVIE	50 000	50 000
Les titres de participation à la S.M.S.A Mateur	50 000	50 000
Les titres de participation à la SMVDA Chergui	80 000	80 000
Les titres de participation à la SMBSA Houda Rejich	3 000	3 000
Les titres de participation à la SMBSA Zitouna B. Hassen	5 000	5 000
Participation SOCOLAIVJAWDA	50 000	50 000
Obligations	10 000	10 000
Prêts au personnel	471 113	417 298
Les dépôts et cautionnement	112 992	104 292
Total	7 123 455	7 060 940

Les titres TDA sont provisionnés à 100% au 30/06/2015.

En 2014 Elbene Industrie a souscrit à l'augmentation du capital de TLD pour 1 000 000 DT libéré à concurrence de 250 000 DT

Note A.4 - Autres Actifs non courants

Cette rubrique comporte au 30/06/2015 les montant suivants:

Rubriques	Montant 30/06/15	Montant 30/06/14
Publicité 2012		73 302
Insertions publicitaires GMS chez TDA 2012		92 437
Frais de publicité 2013	112 121	336 364
Complem Insertions publicitaires GMS chez TDA 2013	504	1 512
Insertions publicitaires GMS chez TDA 2013	94 091	282 273
Indemnité de gratification PI partant 2013	112 612	192 104
Frais de publicité 2014	323 231	382 370
Insertions publicitaires GMS chez TDA 2014	250 000	208 333
Frais de publicité 2015	499 755	
Insertions publicitaires GMS chez TDA 2015	250 000	
Total	1 642 315	1 568 695

Note A.5 - Stocks :

Cette rubrique comporte au 30/06/2015 les montant suivants:

Rubriques	Montant 30/06/15	Montant 30/06/14
Matières premières	4 912 197	6 971 913
Autres produits consommables	309 048	401 577
Pièces de rechange	4 776 746	4 658 046
Matières d'emballage	6 793 463	5 331 919
Stock dans les ateliers	597 112	547 052
Stock produits en-cours	46 400	67 584
Produits finis	8 372 469	6 507 095
Total Brut	25 807 434	24 485 185
Provision pour dépréciation	-1 020 192	-993 371
Total Net	24 787 242	23 491 814

Note A.6 - Clients et comptes rattachés :

Cette rubrique est composée des comptes suivants :

Rubriques	V. B. 30/06/15	V. B. 30/06/14
Clients ordinaires	12 770 500	14 868 645
Clients retenues de grantie	25 667	25 667
Clients effets à recevoir	4 155 217	108 055
Clients douteux	1 102 926	1 102 926
Clients chèques impayés	997 369	997 369
Clients traites impayées	2 268 014	2 271 314
Clients produits non encore facturés	0	0
Compte d'attente virements collectivités	24 739	24 739
total	21 344 431	19 398 715

La répartition des provisions se présente comme suit:

Rubriques	Valeur brute 30/06/2015	Provisions au 30/06/15	Valeur brute 30/06/2014	Provisions au 30/06/14
Clients ordinaires	12 770 500	994 599	14 868 645	994 599
Clients retenues de grantie	25 667	25 667	25 667	25 667
Clients effets à recevoir	4 155 217		108 055	
Clients douteux	1 102 926	1 102 926	1 102 926	1 102 926
Clients chèques impayés	997 369	997 368	997 369	997 368
Clients traites impayées	2 268 014	2 145 056	2 271 314	2 148 356
total	21 319 692	5 265 616	19 373 976	5 268 916

Le montant total provisionné au 30-06-2015 est de 5 265 616 dinars.

Note A.7 - Autres actifs courants

Cette rubrique totalise au 30 Juin 2015 la somme de 10 162 642 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	V. N. 30/06/15	V. N. 30/06/14
Fournisseurs avances & acomptes	144 303	137 950
Fournisseurs créances sur emballages	12 819	11 519
Créances envers le personnel	54 670	56 952
Créances envers l'État	1 546 995	1 312 949
Solaico	40 000	40 000
Debiteurs Divers	2 523 784	1 769 516
Prime de stockage à recevoir de Givlait	1 694 972	2 269 463
Prime de séchage de lait	1 855 069	910 745
Commission s/ achat	0	0
Ristourne à recevoir	586 095	416 245
Compensation sur ventes lait	1 382 307	1 551 322
Assistance technique séchage	0	1 167 512
Compte d'attente	1 161	1 161
Charges constatées d'avance	739 621	712 368
Provisions	-419 155	-245 563
Total net	10 162 642	10 112 140

Note A 8 - Liquidés et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités comprennent les fonds disponibles et les avoirs en caisses et en banques.

Les avoirs en banques et en caisses présentent au 30 Juin 2015 un solde débiteur de 3 190 544 dinars.

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités se présente au 30 Juin 2015 comme suit :

Rubriques	V. N. 30/06/15	V. N. 30/06/14
Chèques à encaisser	200 000	0
Effets à l'escompte	2 400 000	0
B H	578 553	1 214 692
CCP	299	299
TQB	1 056	1 115
Caisse	10 637	10 788
Total	3 190 544	1 226 893

Note P.1 - capitaux propres :**Variation des capitaux propres**

Désignations	30/06/2015	30/06/2014	Variation
Capital social	40 000 000	40 000 000	0
Réserves	637 913	608 131	29 782
Autres capitaux propres	262 463	349 858	-87 396
Résultat reporté	-22 162 947	-18 820 677	-3 342 270
résultat de l'exercice	-1 944 003	-114 982	-1 829 021
Total	16 793 425	22 022 330	-5 228 904

Note P.2 - Réserves :

Cette rubrique qui présente les réserves pour fonds social totalise au 30 Juin 2015 la somme de 637 913 dinars.

Note P.3 - Autres capitaux propres :

Cette rubrique totalise au 30 Juin 2015 la somme de 262 463 dinars représentant le solde du compte subventions d'investissement.

Note P.4- Résultats reportés :

Cette rubrique totalise au 30 Juin 2015 la somme de 22 162 947 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	V. N. 30/06/15	V. N. 30/06/14
Reliquat/Résultat 2005	1 408 669	1 408 669
Amortissements différés reliquat/2003	2 933 849	2 933 849
Amortissements différés 2004	3 204 057	3 204 057
Amortissements différés 2005	3 388 071	3 388 071
Effets des modifications comptables 2006	-8 615 881	-8 615 881
resultat de l'exercice 2006	3 588 982	3 588 982
resultat de l'exercice 2007	3 013 890	3 013 890
resultat de l'exercice 2008	3 785 167	3 785 167
resultat de l'exercice 2009	1 870 281	1 870 281
resultat de l'exercice 2010	1 670 034	1 670 034
resultat de l'exercice 2011	3 394 402	3 394 402
resultat de l'exercice 2012	-53 933	-53 933
resultat de l'exercice 2013	-766 911	-766 911
resultat de l'exercice 2014	3 342 270	
Total	22 162 947	18 820 677

Note P.5- Emprunts :

Cette rubrique qui présente les crédits bancaires à moyen et long terme totalise au 30 Juin 2015 la somme de 10 295 285 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	V. N. 30/06/15	V. N. 30/06/14
Crédit BNA consolidation	2 187 500	2 812 500
Crédit BH	679 552	848 233
Crédit consolidation STB	532 500	686 500
Crédit Ste El Istifa	512 864	670 660
Crédit BNA investissement 1600 MD	0	320 000
Crédit BNA investissement 1100 MD	220 000	440 000
Emprunt BNA Invest 800 MD	280 000	440 000
Emprunt BIAT 5 000 000 D	1 363 636	2 272 727
Emprunt BIAT 508 MD	138 545	230 909
Emprunt BIAT 1100 MD	1 100 000	
Emprunt bancaire BIAT S/Ligne Espagnole	1 280 087	
Emprunt bancaire BNA 2000.000 D	2 000 000	
Dépôts et cautionnements reçus	600	600
Total	10 295 285	8 722 130

Note P.6 - Fournisseurs :

Cette rubrique totalise au 30 Juin 2015 la somme de 32 916 186 dinars et se détaille comme suit :

Rubriques	V. N. 30/06/15	V. N. 30/06/14
Fournisseurs	27 898 184	21 214 881
Fournisseurs effets à payer	2 140 464	2 246 133
Fournisseurs factures non parvenues	2 928 518	736 103
Comptes d'attentes fournisseurs GMS	-50 980	-50 980
Total	32 916 186	24 146 136

Note P.7 - Autres passifs courants :

Sous cet intitulé figurent essentiellement les dettes de la société à court terme et notamment celles envers son personnel, le trésor public et les créiteurs divers ainsi que les charges à payer et les produits d'avance.

Cette rubrique totalise au 30 Juin 2015 la somme de 6 584 442 dinars dont le détail est présenté dans

le tableau suivant :

Rubriques	V. N. 30/06/15	V. N. 30/06/14
Clients avances & acomptes	50 811	115 130
Clients dettes / emb consignés	1 512 603	1 390 351
UGTT	1 870	673
Personnel rémunérations dues	326	
Personnel provisions pour congés payés	240 862	161 308
Personnel charges à payer	560 333	482 134
Personnel produits à recevoir	86	86
Personnel oppositions	-192	656
État	593 239	635 127
CNSS	351 609	323 385
CNSS regime complementaire	1 375	-43 593
CARTE Assurance Groupe	3 615	-2 655
Créditeur Divers TDA	13 974	13 974
Diverses charges à payer	3 205 067	2 354 033
Compte d'attente banque débit	34 400	34 354
Produits constatés d'avance	14 463	15 391
Total	6 584 442	5 480 355

Note P.8 - Concours bancaires et autres passifs financiers :

Cette rubrique totalise au 30 Juin 2015 la somme de 34 312 330 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	V. N. 30/06/15	V. N. 30/06/14
Échéances à moins d'un an/emprunt Ste El Istifa	157 796	157 796
Échéances à moins d'un an/emprunt STB	154 000	154 000
Échéances à moins d'un an/emprunt BNA	625 000	625 000
Échéances à moins d'un an/emprunt BH	209 250	196 725
Échéances à moins d'un an/emprunt STB Investiss	0	416 667
Échéances à moins d'un an/emprunt BNA 1600 MD	320 000	320 000
Échéances à moins d'un an/emprunt BNA 1100 MD	220 000	220 000
Échéances à moins d'un an/emprunt BNA 800 MD	160 000	160 000
Echéances à moins d'un an/emprunt BIAT 5000 MD	909 091	909 091
Echéances à moins d'un an/emprunt BIAT 508 MD	92 364	92 364
Crédit financement stock BNA	4 900 000	4 900 000
Crédit financement stock STB	5 720 000	5 720 000
Crédit financement stock BIAT	4 900 000	4 900 000
Intérêts courus	282 089	129 502
Banque BIAT	5 677 473	5 417 999
Banque BNA	5 320 133	2 502 424
Banque STB	4 665 135	4 019 804
Total	34 312 330	30 841 371

Note R.1 - Revenus :

Les revenus de la société ELBENE INDUSTRIEse composent principalement des ventes des produits fabriqués. Cette rubrique totalise au 30 Juin 2015 la somme de 54 354 357 dinars et se détaille par famille comme suit :

Désignation	Montant 30/06/15	Montant 30/06/14
Ventes lait	40 212 253	41 033 576
Ventes sous produits	18 481 738	17 869 066
Rabais, remises, ristournes accordés aux clients	-4 339 635	-4 385 475
Total	54 354 357	54 517 168

Note R.2 - Autres produits d'exploitation :

Cette rubrique totalise au 30 juin 2015 la somme de 5 575 996 dinars et intéresse principalement la prime de compensation et la prime de stockage.

Note R.3 - Variation des stocks des produits finis :

Cette rubrique totalise au 30 juin 2015 la somme de - 5 219 092 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	Valeur N. 30/06/15	Valeur N. 30/06/14
Stock initial de produits finis	3 153 377	5 212 168
Stock final de produits finis	8 372 469	6 507 095
Total	-5 219 092	-1 294 927

Note R.4 - Achats d'approvisionnement consommés :

Cette rubrique totalise au 30 juin 2015 la somme de 58 118 927 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	Valeur 30/06/15	Valeur 30/06/14
Stock de produits et matières consommables au début de l'exercice	16 648 456	15 693 796
Total achat matières premières	42 519 323	39 651 742
Total achat matières consommables	1 576 886	1 568 743
Total achat emballages	13 364 075	12 771 424
Total achat autres fournitures et produits non stockables	1 445 152	1 844 850
Totaux	58 905 435	55 836 760
Stock de produits et matières consommables à la fin de l'exercice	-17 434 965	-17 978 090
Total	58 118 927	53 552 465

Note R.5 - Charges de personnel :

Les charges de personnel totalisent au 30 juin 2015 la somme de 3 198 296 dinars et se composent comme suit:

Rubriques	Valeur N 30/06/15	Valeur N 30/06/14
Salaires & compléments de salaires	2 789 796	2 640 620
Charges sociales	466 031	441 805
Autres charges sociales	71 627	62 989
Transfert charge de personnel	-129 158	-126 500
Total	3 198 296	3 018 914

Note R.6 - Dotations aux amortissements

Cette rubrique totalise au 30 juin 2015 la somme de 2 526 157 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	Valeur N 30/06/15	Valeur N 30/06/14
Immobilisations incorporelles	21 507	23 092
Constructions	124 501	126 191
Installations, agencements, aménagements constructifs	51 111	50 455
Matériel et outillages	1 424 520	1 010 366
Matériel de transport	53 497	52 651
Matériel de restaurant et de sécurité	2 290	3 957
Installation, agencement et aménagement divers	78 850	75 795
Mobilier de bureau	7 409	7 250
Matériel informatique	10 677	12 247
Emballages récupérables	169 749	157 664
I. A. A. & Mat. Fluide s/Construction d'autrui	190	190
Amortissement des charges à répartir	587 490	530 341
Reprise/amort des immo corporelles	-5 634	
Total	2 526 157	2 050 200

Note R.6 - Dotations aux provisions

Cette rubrique totalise au 30 juin 2015 la somme de 185 221 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	Valeur N 30/06/15	Valeur N 30/06/14
Provisions pour risques & charges	100 000	92 000
Dot aux Prov. pour dépréciat. autres comptes débit	86 721	
Provisions pour dépréciation des stocks		17 674
Reprises/ prov./depre. des actifs court		-31 813
Reprise/provisions pour dépréciation des créances	-1 500	-3 600
Total	185 221	74 261

Note R.7 - Autres charges d'exploitation :

Cette rubrique totalise au 30 juin 2015 la somme de 1 176 712 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	Valeur N 30/06/15	Valeur N 30/06/14
Sous traitance générale	1 487	389 475
Loyers et charges locatives	12 601	9 172
Entretien et réparations	221 662	143 377
Primes d'assurance	41 452	48 905
Assistance technique	51 539	62 408
Études, recherches, formation & documentation	24 411	24 371
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	94 985	72 776
Publicité, publications et annonces	1 794	568
Subventions et dons	60 670	77 023
Autres frais sur vente (Export)	35 028	10 061
Voyages, déplacements, missions et réceptions	28 036	25 079
Frais postaux	16 221	18 038
Commissions bancaires	84 862	66 801
Jetons de présence	40 625	40 625
Redevance pour concession de marque	324 388	352 649
Autres Services extérieurs	49 860	40 595
TFP	29 367	25 996
Ristourne sur frais de formation	-14 463	-15 391
FOPROLOS	29 367	25 996
TCL	19 830	20 086
Droits d'enregistrement et de timbres	2 632	60 786
Taxes sur les véhicules	14 775	16 537
Autres droits et taxes	1 705	2 078
Autres charges concernant les exercices antérieurs	6 169	6 158
Transfert de charges	-2 290	-2 127
Total	1 176 712	1 522 041

Note R.8 - Charges financières nettes :

Cette rubrique totalise au 30 juin 2015 la somme de 1 992 579 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	Valeur N 30/06/15	Valeur N 30/06/14
Intérêts des emprunts	387 415	364 092
Intérêts des comptes courants	441 679	380 604
Intérêts des effets remis à l'escompte	728 033	690 593
Intérêts sur crédit de financement de stock	443 020	397 894
Intérêts financement en devise	64 283	126 500
Pertes de change	29 824	687 595
Charge finan a modif.comptable	0	1 009
Intérêts des autres dettes	10	5
Intérêts bancaires	-12 409	-11 789
Intérêts /prêts	-1 433	-268
Gains de changes	-87 844	-8 533
Produits financiers concernant exercices antérieurs	0	-19 208
Total	1 992 579	2 608 494

Note R.9- Autres gains ordinaires :

Cette rubrique totalise au 30 juin 2015 la somme de 187 820 dinars et se détaille comme suit :

Rubriques	Valeur N 30/06/15	Valeur N 30/06/14
Produits nets /cession d'immobilisations	-161 544	0
Autres gains /éléments non récurrents ou exception	0	-151
Produits divers ordinaires	-26 275	-27 738
Total	-187 820	-27 889

Note R.10 - Autres pertes ordinaires :

Cette rubrique totalise au 30 juin 2015 la somme de 4 009 dinars et se détaille comme suit :

Rubriques	Valeur N 30/06/15	Valeur N 30/06/14
Pénalités et contraventions	2 650	3 593
Charges Diverses Ordinaires Diverses	156	105
Charges diverses ordinaires liées à modif.compt.	1 204	
Total	4 009	3 698

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Flux de Trésorerie Au 30-06-2015

		30/06/2015	31/12/2014
	Résultat net	-1 944 003	-3 342 270
1	Amortissements & provisions	2 080 190	2 637 840
	Amortissement des immobilisations incorporelles	21 507	46 432
	Amortissement des immobilisations corporelles	1 922 793	3 078 027
	Provisions pour risques et charges	100 000	0
	Provisions/dépréciation des stocks		50 000
	Provisions pour dépréciation autres comptes débiteurs	86 721	86 871
	Reprise/provisions pour dépréciation des créances	-1 500	-5 400
	Reprise/provisions pour dépréciation des stocks & encours		-5 505
	Reprise sur provision pour dépréciation des actifs courants		-31 813
	Reprise sur amort. des immobilisations corporelles	-5 634	-3 597
	Annulation provis p/risques et charges (contrôle fiscal)		-489 781
	Quotes-parts des subventions d'investissement	-43 698	-87 396
2	Stocks	-6 005 601	1 104 131
	Stocks au début de l'exercice	19 801 833	20 905 964
	Stocks à la fin de l'exercice	25 807 434	19 801 833
3	Variation/Solde des Clients	-4 420 183	-574 227
	Clients et comptes rattachés au début de l'exercice	16 924 248	16 350 021
	Clients et compte rattachés à la fin de l'exercice	21 344 431	16 924 248
4	Autres Actifs	-159 820	2 651 169
	Autres actifs courants au début de l'exercice	10 734 193	13 325 269
	Autres actifs non courants au début de l'exercice	1 330 099	1 390 192
	moins		
	Autres actifs non courants à la fin de l'exercice	1 642 315	1 330 099
	Autres actifs courants à la fin de l'exercice	10 581 797	10 734 193
5	Fournisseurs & Autres Dettes	3 584 361	4 358 501
	Fournisseurs et comptes rattachés à la fin de l'exercice	32 916 186	29 577 247
	Autres passifs courants à la fin de l'exercice	6 584 442	6 431 973
	Intérêts courus à la fin de l'exercice	282 089	189 137
	moins		
	Fournisseurs et compte rattachés au début de l'exercice	29 577 247	25 033 355
	Autres passifs courants au début de l'exercice	6 431 973	6 676 098
	Intérêts courus au début de l'exercice	189 137	130 402

		30/06/2015	31/12/2014
6	Ajustement du compte fonds social	9 757	28 323
	Réserves pour fonds social à la fin de l'exercice	637 913	628 156
	Réserves pour fonds social au début de l'exercice	628 156	599 832
7	Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations	-2 527 197	-11 267 473
	Immobilisations incorporelles	-1 264	-26 254
	Immobilisations corporelles	-2 881 868	-11 250 270
	Reclassement d'immobilisations	355 935	9 051
8	Encaissements provenant de la cession des immobilisations	1 765 711	0
	Immobilisations corporelles	1 765 711	
	Réintégration des amortissemets immobilisations cédées		
9	Décaissements provenant/Immob.financières:	-207 650	-453 996
	Prêts accordés au personnel de ELBENE INDUSTRIE	-152 450	-145 800
	Dépôts cautionnement donnés	-55 200	-48 196
	Participation TLD		-250 000
	Participation Prêt national obligataire 2014		-10 000
10	Encaissements provenant/cession Immob.Financières:	140 848	181 374
	Prêts remboursés par le personnel de ELBENE INDUSTRIE	92 848	164 374
	Remboursement dépôts cautionnement	48 000	17 000
11	Remboursement d'emprunts	-1 398 408	-3 585 005
	Échéances à - 1 an s/emprunt BH	-79 283	-113 421
	Échéances à - 1 an s/emprunt BNA	-312 500	-625 000
	Échéances à - 1 an s/emprunt El Istifa	-78 898	-157 796
	Échéances à - 1 an s/emprunt STB	-77 000	-154 000
	Échéances à - 1 an s/emprunt BNA 1100 MD	-110 000	-220 000
	Échéances à - 1 an s/emprunt STB 5000 MD		-833 333
	Échéances à - 1 an s/emprunt BNA 1600 MD	-160 000	-320 000
	Échéances à - 1 an s/emprunt BIAT 5000 MD	-454 545	-909 091
	Échéances à - 1 an s/emprunt BIAT 508 MD	-46 182	-92 364
	Échéances à - 1 an s/emprunt BNA 800 MD	-80 000	-160 000
12	Encaissements d'emprunts	3 150 000	5 550 087
	Emprunt BNA		2 000 000
	Emprunt BIAT		1 100 000
	Emprunt BIAT ligne Espagnole		1 280 087
	Crédit financement stock BNA à la fin de l'exercice	4 900 000	4 900 000
	Crédit financement stock BIAT à la fin de l'exercice	4 900 000	4 900 000
	Crédit financement stock STB à la fin de l'exercice	5 720 000	2 570 000
	moins		
	Crédit financement stock BNA au debut de l'exercice	4 900 000	4 200 000
	Crédit financement stock BIAT au debut de l'exercice	4 900 000	4 900 000
	Crédit financement stock STB au debut de l'exercice	2 570 000	2 100 000

Messieurs les actionnaires de la
société ELBENE INDUSTRIE

Tunis le, 16 septembre 2015

Objet : Rapport sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2015

- 1- En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la société **ELBENE INDUSTRIE** couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente des informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

- 2- Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter de façon significative, la présentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis, et ce conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.



**SITUATION ANNUELLE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT À RISQUE
BÉNÉFICIAIRE D'UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE « AMENCAPITAL 1 »
ARRÊTÉE AU 31/12/2014**

**Rapport Général du commissaire aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2014**

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, du fonds commun de placement à risque « FCPR AMEN CAPITAL 1 », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, couvrant la période allant du 01 Janvier 2014 au 31 Décembre 2014.

Responsabilité du Gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font apparaître un actif net de **4.663.333 DT** et une valeur liquidative égale à **932,666 DT** par part, ont été arrêtés par le Gestionnaire qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses contenues dans le règlement intérieur du « FCPR AMEN CAPITAL 1 ». Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion :

A notre avis, et compte tenu des diligences accomplies conformément aux recommandations de la profession, nous certifions que les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et qu'ils présentent pour tout aspect significatif une image fidèle de la situation financière du « FCPR AMEN CAPITAL I » arrêtée au 31 décembre 2014, ainsi que du résultat de ses opérations à cette date.

Paragraphe d'observation :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Au 31/12/2014, la participation dans la société PLASTPACK a été évaluée sur la base de sa valeur mathématique corrigée des actifs fictifs et déduction faite de la garantie SOTUGAR. La moins value latente dégagée suite à cette évaluation, s'élevant à 174.500 DT, a été prise en compte parmi les différences d'estimation sur actions non cotées. Il est à signaler que la société PLASTPACK a été placée, en date du 22 Février 2013 sous règlement judiciaire.

Vérifications spécifiques :

- En application des dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



Managing Partner
FMBZ KPMG TUNISIE

FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG-LES JARDINS DU LAC
LAC II TUNIS
B.P.N° 317 - Public Poste-Les Berges du Lac
Rue Lan Gehel - 1053 TUNIS
ME: 81066374/03000-RC: B148992002

BILAN

LIBELLE	NOTE	31/12/2014	31/12/2013
ACTIFS			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	3 884 301	4 380 596
a- Actions et valeurs assimilées		3 884 301	4 380 596
b- Obligations et valeurs assimilées		0	0
c- Emprunts d'état		0	0
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	766 493	332 756
a- Placements monétaires		0	0
b- Disponibilités		766 493	332 756
Créances d'exploitations	AC3	22 125	22 125
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		4 672 919	4 735 477
PASSIFS		9 587	9 536
Opérateurs créditeurs	PA1	5 000	5 000
Autres créditeurs divers	PA2	4 587	4 536
ACTIF NET		4 663 333	4 725 941
Capital	CP1	4 881 431	4 870 873
Sommes distribuables		-218 098	-144 932
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-144 932	-55 023
b- Sommes distribuables de l'exercice		-73 166	-89 909
c- Régul.Résultat distribuables de la période		0	0
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		4 672 919	4 735 477

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13
Revenus du portefeuille-titres	PR1	0	0
a- Dividendes		0	0
b- Revenus des BTA et BTZC		0	0
Revenus des placements monétaires	PR2	25 358	8 369
Total des revenus des placements		25 358	8 369
Charges de gestion des placements	CH 1	-93 501	-93 502
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		-68 143	-85 133
Autres produits		0	0
Autres charges	CH 2	-5 023	-4 776
RESULTAT D'EXPLOITATION		-73 166	-89 909
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-73 166	-89 909
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-12 746	-111 523
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		23 305	29 277
Frais de négociation		0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-62 608	-172 156

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>-62 608</u>	<u>-172 156</u>
a- Résultat d'exploitation	-73 166	-89 909
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-12 746	-111 523
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	23 305	29 277
d- Frais de négociation de titres	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
a- Souscriptions	0	0
- Capital	0	0
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0
- Régularisation des sommes distribuables	0	0
b- Rachats	0	0
- Capital	0	0
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0
- Régularisation des sommes distribuables	0	0
- Commissions de rachat	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	-62 608	-172 156
<u>ACTIF NET</u>		
a- Début de période	4 725 941	4 898 096
b- Fin de période	4 663 333	4 725 941
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- Début de période	5 000	5 000
b- Fin de période	5 000	5 000
VALEUR LIQUIDATIVE	932,666	945,188
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-1,325%	-5,496%

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCPR AMEN CAPITAL I » est un fonds commun de placement à risque, régi par le code des organismes de placement collectif, la loi n° 88-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissement, les textes subséquents la complétant ou la modifiant et le décret n°2006-381 du 3 février 2006 portant application des dispositions de l'article 22 bis du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative conjointe de la Société « AMEN CAPITAL » et de l'AMEN BANK et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 09 Février 2011.

Il a pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises.

A ce titre, le fonds intervient au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ou de parts sociales et d'une façon générale de toutes les autres catégories de titres assimilés à des fonds propres. Le fonds peut également accorder des avances en compte courant associés.

Le montant du fonds est de D : 5.000.000 réparti en 5.000 parts de D : 1.000 chacune. Sa durée de vie est de 10 ans, éventuellement prorogée de deux périodes d'un an.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

FCPR AMEN CAPITAL I est un fonds de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'AMEN BANK. Le gestionnaire étant AMEN CAPITAL.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur.

La juste valeur applicable pour l'évaluation de ces titres, correspond à la valeur mathématique de la société émettrice ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation (le coût d'une transaction récente, Discounted Cash-Flow...).

Le règlement intérieur du « FCPR AMEN CAPITAL I » a prévu la valorisation des titres non cotés selon la méthode du coût historique et ce pour les cinq premières années de la date de la première souscription, sauf événement exceptionnel qui justifie le changement de cette méthode.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 3.884.301 DT et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2014	% actif net	% du capital de l'émetteur	Provisions au 31-12-2014	Valeur nette au 31-12-2014
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		4 000 000	4 000 000	81,66%	80,00%	174 500	3 825 500
Actions des sociétés éligibles aux avantages fiscaux :							
Société POLYBAT SA	42 000	420 000	420 000	9,01%	8,40%	0	420 000
Société PLASTPACK SA	69 800	698 000	698 000	14,97%	13,96%	174 500	523 500
Société ROTOPLASTICA SA	41 600	416 000	416 000	8,92%	8,32%	0	416 000
Société LES PROFESSIONNELS DES DATTES SA	41 500	415 000	415 000	8,90%	8,30%	0	415 000
Société UNISAC SA	61 500	615 000	615 000	13,19%	12,30%	0	615 000
Société EVOPLAST SA	21 100	211 000	211 000	4,52%	4,22%	0	211 000
Société EXCELPLAST SA	47 500	475 000	475 000	10,19%	9,50%	0	475 000
Société KANPHARMA SA	75 000	750 000	750 000	16,08%	15,00%	0	750 000
Titres OPCVM		55 451	58 801	1,26%	1,20%	0	58 801
Actions des SICAV :							
SICAV AMEN	1 571	55 451	58 801	1,26%	1,20%	0	58 801
TOTAL		4 055 451	4 058 801	82,92%	81,20%	174 500	3 884 301

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille titres", sont indiqués ci – après :

	Coût de revient au 31.12.2013	Coût d'acquisition 2014	Coût de cession/rachat 2014	Prix de cession 2014	Plus ou (moins) values réalisées 2014	Coût de revient au 31-12-2014
Actions non cotées	4 000 000	-	-	-	-	4 000 000
Actions SICAV	538 999	7 885	491 433	514 738	23 305	55 451

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 766.493 DT et se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Billets de trésorerie	0	0
Compte à terme	750 000	330 000
Intérêts courus sur compte à terme	16 493	2 444
Dépôts à vue	0	312
TOTAL	766 493	332 756

AC3 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 22.125 DT et se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Charges constatées d'avance (Commission de gestion 1 ^{er} trimestre 2015)	22 125	22 126
TOTAL	22 125	22 126

PA1 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 5.000 DT et s'analyse comme suit :

	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Gestionnaire	-	-
Dépositaire	5 000	5 000
TOTAL	5 000	5 000

PA2 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2014 à 4.586 DT et se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Estimation redevance CMF	100	50
Honoraires du Commissaire aux Comptes	4 486	4 486
TOTAL	4 587	4 536

PR2 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 25.358 DT et se détaille comme suit :

	Du 01/01/2014 au 31/12/2014	Du 01/01/2013 au 31/12/2013
Intérêts des billets de trésorerie	-	1 709
Intérêts sur compte à terme	25 358	6 660
TOTAL	25 358	8 369

CH1 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 93.501 DT et se détaille comme suit :

	Du 01/01/2014 au 31/12/2014	Du 01/01/2013 au 31/12/2013
Rémunération du Gestionnaire	88 501	88 502
Rémunération du Dépositaire	5 000	5 000
TOTAL	93 501	93 502

CH2 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 5.023 DT et se détaille comme suit :

	Du 01/01/2014 au 31/12/2014	Du 01/01/2013 au 31/12/2013
Rémunération du CAC	4 429	4 485
Redevance CMF	150	50
Services bancaires & assimilés	282	211
Autres impôts et taxes	135	30
Autres charges	28	0
TOTAL	5 023	4 776

CPI : Note sur le capital

Capital au 31/12/2013

- Montant	5 000 000
- Nombre de parts	5 000
- Nombre de porteurs de parts	1

Souscriptions réalisées

- Montant	-
- Nombre de parts	-
- Nombre de porteurs de parts	-

Rachats effectués

- Montant	-
- Nombre de parts	-
- Nombre de porteurs de parts	-

Capital au 31/12/2014

- Montant	5 000 000
- Nombre de parts	5 000
- Nombre de porteurs de parts	1

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital début de période 31-12-2013	4 870 873	4 870 873
<i>Souscription de la période</i>	0	0
<i>Rachat de la Période</i>	0	0
Autres Mouvements	10 558	207 539
<i>Variation de plus ou moins-value latentes</i>	-12 746	-12 746
<i>Plus ou moins-value réalisées</i>	23 305	23 305
<i>Sommes distribuables des exercices antérieurs</i>		-144 932
<i>Sommes distribuables de l'exercice</i>		-73 166
Fin de période au 31-12-2014	4 881 431	4 663 333

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5-1 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan au 31/12/2014 se détaillent ainsi :

Désignation	Montant garantie 31.12.2014	% garantie
<u>Engagements reçus : Garantie SOTUGAR</u>	2 685 000	
PLASTPACK SA	698 000	75%
ROTOPLASTICA SA	416 000	75%
LES PROFESSIONNELS DES DATTES	415 000	75%
UNISAC	615 000	75%
EVOPLAST	211 000	75%
KANPHARMA	750 000	75%
EXCELPLAST	475 000	75%
<u>Engagements donnés :</u>	-	
Accords de financement donnés	-	

5-2 Données par part et ratios pertinents

<i>Données par part</i>	2014	2013	2012
Revenus des placements	5,070	1,674	8,648
Charges de gestion des placements	-18,700	-18,700	-18,700
<i>Revenus nets des placements</i>	-13,629	-17,027	-10,052
Autres produits	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-1,005	-0,955	-0,953
<i>Résultat d'exploitation (1)</i>	-14,633	-17,982	-11,005
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,000
<i>Sommes distribuables de l'exercice</i>	-14,633	-17,982	-11,005
Variation des plus (ou moins) values potentielles	-2,549	-22,305	-9,376
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	4,661	5,855	0,000
Frais de négociation	0,000	0,000	0,000
<i>Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)</i>	2,112	-16,449	-9,376
<i>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</i>	-12,522	-34,431	-20,381
<i>Résultat non distribuable de l'exercice</i>	2,112	-16,449	-9,376
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,000
<i>Sommes non distribuables de l'exercice</i>	2,112	-16,449	-9,376
<i>Valeur liquidative</i>	932,666	945,188	979,619
<i>Ratios de gestion des placements</i>			
Charges de gestion / actif net moyen	1,99%	1,94%	1,88%
Autres charges / actif net moyen	0,11%	0,10%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	-1,56%	-1,87%	-1,11%
<i>Actif net moyen</i>	4 694 637	4 812 019	4 964 851

5-3 Rémunération du gestionnaire

La gestion du FCPR AMEN CAPITAL I est confiée à la société AMEN CAPITAL (A.C.). Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCPR. Des honoraires de gestion, lui sont accordés, d'un montant correspondant à :

- 1,5% HT du montant total des souscriptions de parts du Fonds sur une base annuelle pour toute la durée du Fonds.
- Un bonus de performance (tel que prévu par le paragraphe 2.4 du prospectus d'émission).

Pour le calcul de ces honoraires de gestion, lors de la cession de chaque participation, le montant des souscriptions sera réduit du prix d'acquisition de la participation cédée. Ces honoraires sont payables en tranches semestrielles d'avance. La première tranche est payable à la date du premier décaissement suivant la libération totale des fonds. Les tranches seront versées semestriellement d'avance.

5-4 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à l'AMEN BANK. Une rémunération est attribuée au dépositaire fixée à 0,1% du montant des fonds souscrits et libérés.

**SITUATION ANNUELLE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT À RISQUE
BÉNÉFICIAIRE D'UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE « AMENCAPITAL 2 »
ARRÊTÉE AU 31/12/2014**

**Rapport Général du commissaire aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2014**

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Conseil d'Administration du 06 Février 2013, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, du fonds commun de placement à risque « AMEN CAPITAL II », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, couvrant la période allant du 01 Janvier 2014 au 31 Décembre 2014.

Responsabilité du Gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font apparaître un actif net de 10.216.299 DT et une valeur liquidative égale à 1.021,629 DT par part, ont été arrêtés par le Gestionnaire qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses contenues dans le règlement intérieur du « FCPR AMEN CAPITAL II ». Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion :

A notre avis, et compte tenu des diligences accomplies conformément aux recommandations de la profession, nous certifions que les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et qu'ils présentent pour tout aspect significatif une image fidèle de la situation financière du « FCPR AMEN CAPITAL II » arrêtée au 31 décembre 2014, ainsi que du résultat de ses opérations à cette date.

Vérifications spécifiques :

- En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



BILAN

LIBELLE	NOTE	31/12/2014	31/12/2013
ACTIFS			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	4 222 036	2 664 224
a- Actions et valeurs assimilées		4 222 036	2 664 224
b- Obligations et valeurs assimilées		0	0
c- Emprunts d'état		0	0
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	5 950 575	5 484 173
a- Placements monétaires		0	0
b- Disponibilités		5 950 575	5 484 173
Créances d'exploitations	AC3	67 188	61 429
Autres actifs	AC4	0	1 880 000
TOTAL ACTIFS		10 239 799	10 089 826
PASSIFS		23 500	16 539
Opérateurs créditeurs	PA1	17 118	7 619
Autres créditeurs divers	PA2	6 382	8 920
ACTIF NET		10 216 299	10 073 288
Capital	CPI	10 041 891	10 039 919
Sommes distribuables		174 408	33 368
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	5 222
b- Sommes distribuables de l'exercice		174 407	28 147
c- Régul. Résultat distribuables de la période		0	0
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		10 239 799	10 089 826

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13
Revenus du portefeuille-titres		94 966	0
a- Dividendes	PR1	94 966	0
b- Revenus des emprunts, BTA et BTZC		0	0
Revenus des placements monétaires	PR2	281 950	184 989
Total des revenus des placements		376 915	184 989
Charges de gestion des placements	CH 1	-195 880	-150 348
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		181 036	34 641
Autres produits		0	0
Autres charges	CH 2	-6 628	-6 494
RESULTAT D'EXPLOITATION		174 407	28 147
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		174 407	28 147
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-109 876	18 147
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		111 849	21 772
Frais de négociation		0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		176 381	68 066

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	176 381	68 066
a- Résultat d'exploitation	174 407	28 147
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-109 876	18 147
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	111 849	21 772
d- Frais de négociation de titres	0	0
Distributions de dividendes	-33 368	0
Transactions sur le capital	0	5 000 000
a- Souscriptions	0	5 000 000
- Capital	0	5 000 000
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0
- Régularisation des sommes distribuables	0	0
b- Rachats	0	0
- Capital	0	0
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0
- Régularisation des sommes distribuables	0	0
- Commissions de rachat	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	143 013	5 068 066
ACTIF NET		
a- Début de période	10 073 288	5 005 222
b- Fin de période	10 216 299	10 073 288
NOMBRE DE PARTS SOUSCRITS		
a- Début de période	10 000	5 000
b- Fin de période	10 000	10 000
VALEUR LIQUIDATIVE	1 021,629	1 007,328
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	1,012%	0,735%

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCPR AMEN CAPITAL II » est un fonds commun de placement à risque, régi par le code des organismes de placement collectif, la loi n° 88-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissement, les textes subséquents la complétant ou la modifiant et le décret n°2006-381 du 3 février 2006 portant application des dispositions de l'article 22 bis du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative conjointe de la Société « AMEN CAPITAL » et de l'AMEN BANK et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 16 Février 2012.

Il a pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises.

A ce titre, le fonds intervient au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ou de parts sociales et d'une façon générale de toutes les autres catégories de titres assimilés à des fonds propres. Le fonds peut également accorder des avances en compte courant associés.

Le montant du fonds est de D : 10.000.000 réparti en 10.000 parts de D : 1.000 chacune. Sa durée de vie est de 10 ans, éventuellement prorogée de deux périodes d'un an.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

FCPR AMEN CAPITAL II est un fonds de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'AMEN BANK. Le gestionnaire étant AMEN CAPITAL.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur.

La juste valeur applicable pour l'évaluation de ces titres, correspond à la valeur mathématique de la société émettrice ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation (le coût d'une transaction récente, Discounted Cash Flow.....)

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

ACT : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 4.222.036 DT et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2014	% actif net	% du capital souscrit	Provisions au 31-12-2014	Valeur nette au 31-12-2014
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	2 035 800	4 158 000	4 158 000	40,70%	41,58%	0	4 158 000
Actions des sociétés éligibles aux avantages fiscaux :							
Société POLYBAT SA	14 000	140 000	140 000	1,37%	1,40%	0	140 000
Société KANPHARMA SA	121 800	1 218 000	1 218 000	11,92%	12,18%	0	1 218 000
Société PROPANN SARL	300 000	300 000	300 000	2,94%	3,00%	0	300 000
Société TUNISIE CAILLEBOTIS SA	100 000	1 000 000	1 000 000	9,79%	10,00%	0	1 000 000
Société ECOWOOD SA	1 500 000	1 500 000	1 500 000	14,68%	15,00%	0	1 500 000
Titres des OPCVM	604	60 799	64 036	0,63%	0,64%	0	64 036
Actions des SICAV : AMEN TRESOR	604	60 799	64 036	0,63%	0,64%	0	64 036
TOTAL		4 218 799	4 222 036	41,33%	42,22%	0	4 222 036

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille titres", sont indiqués ci -après :

	Coût de revient au 31-12-2013	Coût d'acquisition 2014	Coût de cession/ rachat 2014	Prix de cession 2014	Plus ou (moins) values réalisées	Dividendes encaissés 2014	Coût de revient au 31-12-2014
Actions non cotées	1 218 000	2 940 000	0	0	0	0	4 158 000
Actions SICAV AMEN PREMIERE	13 653	1 731 255	1 702 289	1 743 976	41 686	42 618	0
Actions SICAV AMEN TRESOR	1 414 424	52 309	1 353 587	1 423 749	70 163	52 348	60 799
Solde au 31 décembre	2 646 077	4 723 564	3 055 775	3 167 724	111 849	94 966	4 218 799

AC2 : Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 5.950.575 DT et se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Compte à terme	5 810 000	5 400 000
Intérêts courus sur compte à terme	138 549	83 605
Dépôts à vue	2 026	568
TOTAL	5 950 575	5 484 173

AC3 : Note sur les créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 67.188 DT et se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Charges constatées d'avance (commission de gestion du du 01-01-2015 au 30-04-2015)	67 182	61 338
AMEN INVEST	5	91
TOTAL	67 188	61 429

AC4 : Note sur les autres actifs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 est nul :

	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Capital souscrit non encore libéré	0	1 880 000
TOTAL	0	1 880 000

PA1 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 17.118 DT et s'analyse comme suit :

	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Gestionnaire - Frais de gestion	5 816	0
Dépositaire	11 302	7 619
TOTAL	17 118	7 619

PA2 : Autres créiteurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2014 à 6.383 DT et se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
CMF	203	82
Honoraires commissaire aux comptes	6 000	6 000
Différence d'estimation sur frais 2013	179	0
Retenue à la source effectuée	0	2 838
TOTAL	6 383	8 920

PR1 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 94.966 DT et se détaille comme suit :

	Du 01/01/2014 au 31/12/2014	Du 01/01/2013 au 31/12/2013
Dividendes SICAV AMEN PREMIERE	42 618	0
Dividendes SICAV AMEN TRESOR	52 348	0
TOTAL	94 966	0

PR2 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 281.950 DT et se détaille comme suit :

	Du 01/01/2014 au 31/12/2014	Du 01/01/2013 au 31/12/2013
Intérêts sur compte à terme	281 950	184 989
TOTAL	281 950	184 989

CH1 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 195.880 DT et se détaille comme suit :

	Du 01/01/2014 au 31/12/2014	Du 01/01/2013 au 31/12/2013
Rémunération gestionnaire	184 578	142 729
Rémunération dépositaire	11 302	7 619
TOTAL	195 880	150 348

CH2 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 6.628 DT et se détaille comme suit :

	Du 01/01/2014 au 31/12/2014	Du 01/01/2013 au 31/12/2013
Rémunération CAC	6 000	6 000
Redevance CMF	203	82
Services bancaires & assimilés	263	397
Autres impôts et taxes	0	15
Autres charges	162	0
TOTAL	6 628	6 494

CPI : Note sur le capital

Capital souscrit au 31-12-2013	
Montant	1 000 000
Nombre des parts émises	10 000
Nombre de copropriétaires	3
Souscriptions réalisées	
Montant	0
Nombre des parts émises	0
Nombre de copropriétaires	0
Rachats effectués	
Montant	0
Nombre de parts rachetées	0
Nombre de copropriétaires sortants	0
Capital souscrit au 31-12-2014	
Montant	1 000 000
Nombre de parts	10 000
Nombre de copropriétaires	3

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31-12-2013	10 039 919	10 039 919
<i>Souscription de la période</i>	0	0
<i>Rachat de la Période</i>	0	0
Autres Mouvements	1 974	176 381
<i>Sommes distribuables de l'exercice antérieur</i>	0	0
<i>Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres</i>	111 849	111 849
<i>Variation des plus ou moins-value latentes sur titres</i>	-109 876	-109 876
<i>Sommes distribuables de l'exercice</i>		174 407
Capital Fin de période au 31-12-2014	10 041 891	10 216 299

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5-1 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan au 31/12/2014 se détaillent ainsi :

<u>Engagements reçus : Garantie SOTUGAR</u>		
KANPHARMA	913 500	75%
Société TUNISIE CAILLEBOTIS SA	750 000	75%
Société ECOWOOD SA	1 125 000	75%
<u>Engagement donnés : Accords de financement donnés</u>		
Accords de financement donnés	-	

5-2 Données par part et ratios pertinents

<i>Données par part</i>	2014	2013
Revenus des placements	37,692	18,499
Charges de gestion des placements	-19,588	-15,035
<i>Revenus net des placements</i>	<u>18,104</u>	<u>3,464</u>
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	-0,663	-0,649
<i>Résultat d'exploitation (1)</i>	<u>17,441</u>	<u>2,815</u>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000
<i>Sommes distribuables de l'exercice</i>	<u>17,441</u>	<u>2,815</u>
Variation des plus (ou moins) values potentielles	-10,988	1,815
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	11,185	2,177
Frais de négociation	0,000	0,000
<i>Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)</i>	<u>0,197</u>	<u>3,992</u>
<i>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</i>	<u>17,638</u>	<u>6,807</u>
<i>Résultat non distribuable de l'exercice</i>	<u>0,197</u>	<u>3,992</u>
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000
<i>Sommes non distribuables de l'exercice</i>	<u>0,197</u>	<u>3,992</u>
<i>Valeur liquidative</i>	<u>1 021,629</u>	<u>1 007,328</u>
<i>Ratios de gestion des placements</i>		
Charges de gestion / actif net moyen	1,93%	1,99%
Autres charges / actif net moyen	0,07%	0,09%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,72%	0,37%
Actif net moyen	<u>10 144 793</u>	<u>7 539 255</u>

5-3 Rémunération du gestionnaire

La gestion du FCPR AMEN CAPITAL II est confiée à la société AMEN CAPITAL (A.C.). Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCPR. Des honoraires de gestion, lui sont accordés, d'un montant correspondant à:

- 1,5% HT du montant total des souscriptions de parts du Fonds non investis sur une base annuelle pour toute la durée du Fonds,
- 2% HT du montant total des souscriptions de parts du fonds investies sur une base annuelle pour toute la durée du fonds.

Pour le calcul de ces honoraires de gestion, lors de la cession de chaque participation, le montant des souscriptions sera réduit du prix d'acquisition de la participation cédée. Ces honoraires sont payables en tranches semestrielles d'avance. La première tranche est payable à la date du premier décaissement suivant la libération totale des fonds. Les tranches seront versées semestriellement d'avance.

De plus, il a été prévu d'affecter au gestionnaire une partie des résultats de distribution d'actifs, correspondant à 20% du reliquat après paiement des dépenses et engagements du fonds et versement des sommes revenant aux porteurs de parts.

5-4 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à l'AMEN BANK. Une rémunération est attribuée au dépositaire fixée à 0,1% HT du montant des fonds souscrits et libérés.